

CONTRE LES ARMES LEGERES

# La Cédéao veut harmoniser la lutte

**La Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao)) en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, organise depuis hier dans un hôtel de la place un atelier sous-régional de formation pour l'harmonisation de la méthodologie d'enquête sur les armes légères.**

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali a présidé lundi le coup d'envoi de l'atelier sous-régional de formation pour la méthodologie d'enquête sur les armes légères et de petit calibre.

L'objectif de l'atelier est d'accroître la connaissance et la compréhension de l'importance d'adopter une approche méthodologique harmonisée pour la conduite d'enquêtes générales sur les armes légères et de petit calibre dans les Etats membres de la Cédéao.

Quatre jours durant, les participants venus des 15 pays de la Cédéao tenteront d'harmoniser leurs stratégies de lutte contre la prolifération des armes légères en vue d'adopter un ensemble des principes directeurs ou termes de référence avec des étapes spécifiques et des processus pour la conduite des évaluations des enquêtes et examens de bases sur les armes légères dans les Etats membres.

Pour le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, il s'agira, pour les représentants des commissions nationales de lutte contre la prolifération des armes légères et les experts, de se pencher sur des sujets importants, notamment la nature et le type de données exigées pour l'enquête, les techniques d'analyse et de collecte des données... se rapportant aux armes légères et à leur gestion au niveau national. « *L'exercice est loin d'être aisé, car le chemin qui mène à la réalisation de cet objectif commun est long et laborieux* », a-t-il dit.

Le coordonnateur du Programme Ecosap, Jonathan Sandy, le président du Réseau des commissions nationales de la Cédéao, colonel Sirakoro Sangaré, et le directeur du département défense et sécurité de la Commission de la Cédéao, général Charles Okaé, ont abondé dans le même sens.

A les croire, c'est lors de la conférence annuelle des commis-

sions nationales tenue à Accra (Ghana) du 12 au 16 février 2006 que les Etats membres de la Cédéao ont reconnu que le manque de données fiables sur la nature et l'étendue des problèmes des armes légères a sorti la nécessité d'actions efficaces dans les Etats membres.

Pour le représentant-résident du Pnud au Mali, pour répondre à cette exigence, les Etats membres ont adopté un plan d'action régional harmonisé de mise en œuvre du contrôle des armes légères pour 2007. « *L'une des activités prioritaires retenues a été la conduite d'enquêtes nationales pour déterminer la nature et l'étendue de la prolifération des armes légères dans chaque Etat membre* », a dit Joseph Byll-Cataria.

Les travaux prennent fin jeudi prochain avec des recommandations pour l'harmonisation de la méthodologie d'enquête sur les armes légères.

● IDRISSA SAKO